

L'ETS en Wallonie: Présentation aux vérificateurs



Air  Climat
agence wallonne de l'air & du climat

ETS Unit - AwAC
6 février 2014

Ordre du jour

- Présentation de l'AwAC et de ses missions
- Présentation de l'équipe ETS de l'AwAC
- Etat des lieux de la vérification en Wallonie
- Législation ETS applicable en Wallonie
- Approbation des plans de surveillance phase III (processus + contenu)
- Points d'attention pour les vérificateurs
- Points d'attention AwAC
- Présentation de l'outil ETSWAP
- Nouveauté vérification > 2015

Présentation de l'AwAC et de ses missions

l'AwAC et ses missions

- ☉ L'AwAC gère, au niveau de la Région wallonne, la politique de la qualité de l'air, du climat et de l'ozone stratosphérique.
- ☉ Missions transversales:
 - ☉ Coordination plan air-climat-énergie
 - ☉ Négociation intra nationales/internationales politique air et climat
 - ☉ Inventaires
 - ☉ Avis sur permis
 - ☉ Participation à la gestion des accords de branches
- ☉ Missions par thématiques
 - ☉ Qualité de l'air
 - ☉ Mesure de la qualité de l'air
 - ☉ Prévision et suivi des épisodes de pollution
 - ☉ Projections
 - ☉ Développement du Plan de Réduction des Emissions Diffuses de particules (PRED)

l'AwAC et ses missions (2)

Climat

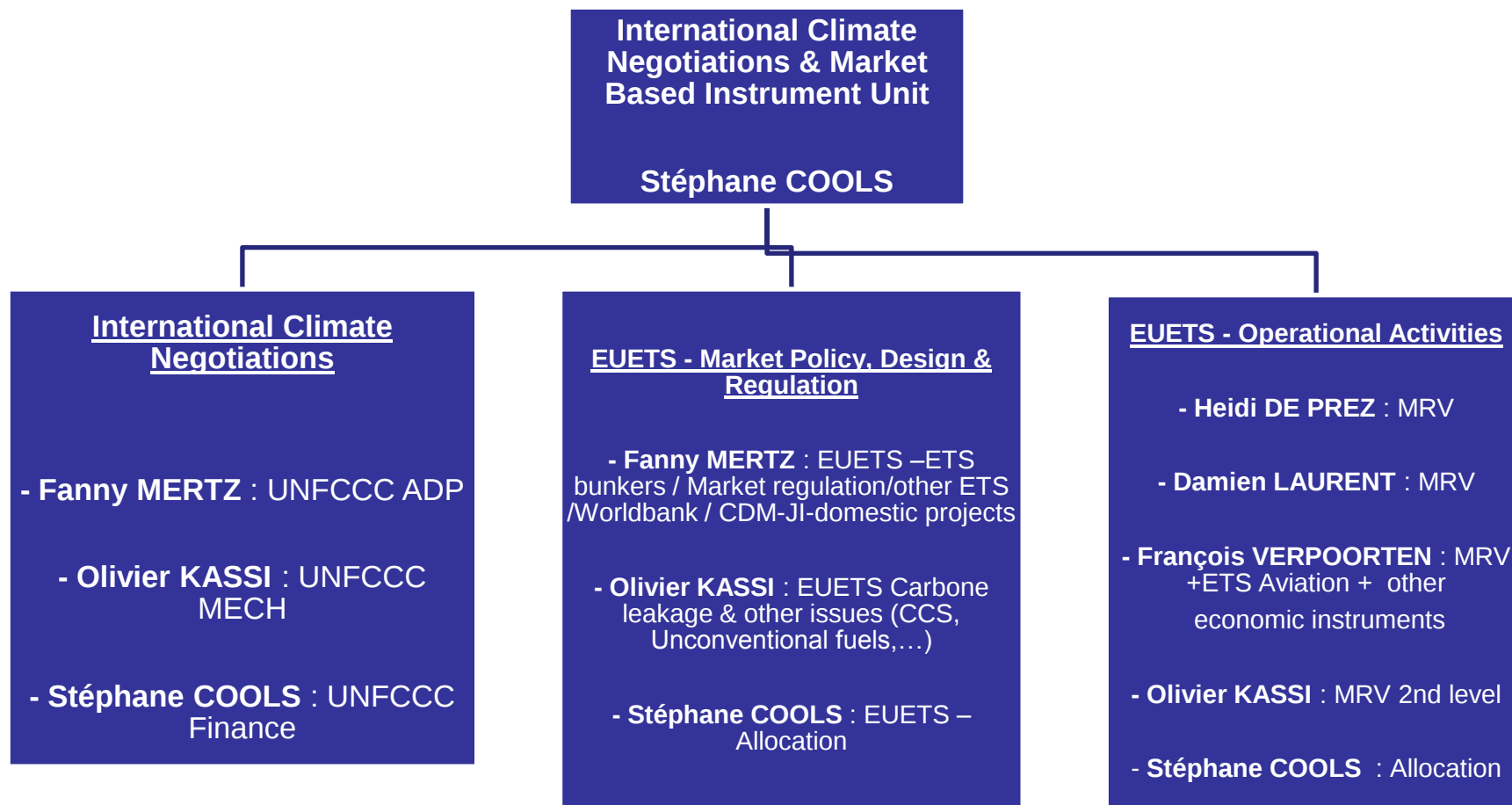
-  Négociations nationales/internationales
-  Mise en œuvre de l'ETS
-  Instruments volontaires
-  Adaptation aux changement climatiques
-  Fast Start

Agréments

-  Frigoristes
-  Chauffagistes
-  Laboratoires

Présentation de l'équipe ETS de l'AwAC

Equipe ETS de l'AwAC



EQUIPE ETS DE L'AWAC

La gestion des questions liées au monitoring (y compris la question des PE) ,reporting et à la vérification des émissions (ETS) est confiée à **l'unité opérationnelle**

Cette unité comprend **4 personnes** : Ms Heidi DE PREZ, Mr Damien LAURENT, Mr François VERPOORTEN et Mr Olivier KASSI

Une répartition des tâches existe principalement via une répartition sectorielle

François Verpoorten	Sidérurgie, fabrications métalliques, le secteur des enrobés et l'aviation
Heidi De Prez	Installations de combustion (énergie, chimie, papier et l'alimentaire,...)
Damien Laurent	Minéraux non métalliques (ciment, chaux, verre, brique et céramique)
Olivier Kassi	Analyse 2 nd niveau (review)

[Adresse email générale : ets.awac@spw.wallonie.be](mailto:ets.awac@spw.wallonie.be)

Etat des lieux de la vérification en Wallonie

VÉRIFICATION EN WALLONIE : ETAT DES LIEUX

Evolution phase II => phase III

-  Scope de la Directive s'élargit (activités + gaz)
-  Harmonisation des règles d'allocation (PNA → Benchmark)
-  Surveillance et déclaration sous MRR (guidelines vs règlement)
-  Accréditation vs agrément ministériel
-  ETSWAP vs REGINE

Vérificateurs actifs en Wallonie en 2014

AIB Vincotte (BELAC), Ernst & Young (COFRAC-RVA-BELAC?), SGS (RVA et UKAS), KEMA (RVA), LRQA (UKAS), APAVE (COFRAC) et VERIFAVIA (UKAS), Bureau Veritas (COFRAC et UKAS), PWC (RVA)

Problématique base de donnée EA et communication autour de l'accréditation (→ difficulté pour l'AwAC de communiquer sans porter préjudice)

Législation ETS applicable en Wallonie

Au niveau européen:

-  DIRECTIVE EMISSION TRADING (Directive 2003/87/CE révisée)
-  Guide d'interprétation des activités de l'ANNEXE I

-  Règlement relatif à la Surveillance et la Déclaration des émissions – (MRR 601/2012)
-  Règlement relatif à l' Accréditation et à la Vérification – (AVR 600/2012)
-  **Guidances développés par les services de la Commission Européenne:**
 -  6 guidances MRR
 -  1guidance commun MRR/AVR
 -  1 explanatory guidance AVR
 -  12 guidances notes AVR

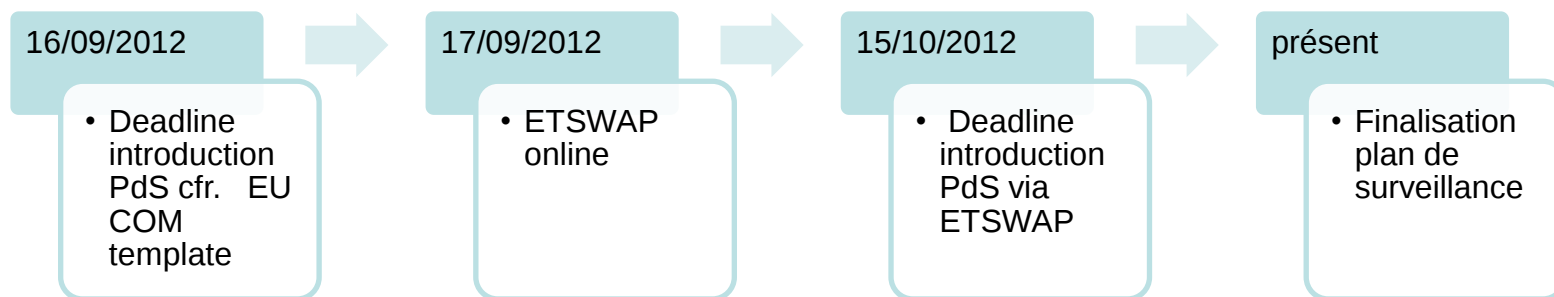
Au niveau wallon:

-  Décret du 10 novembre 2004 instaurant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre, créant un Fonds wallon Kyoto et relatif aux mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto.
-  Arrêté du Gouvernement wallon du 10 février 2011 relatif à la surveillance, à la déclaration et à la vérification des émissions et des données de tonnes-kilomètres relatives aux activités aériennes
-  Arrêté du Gouvernement wallon du 13 décembre 2012 déterminant les conditions sectorielles relatives aux établissements se livrant à une activité entraînant des émissions de gaz à effet de serre ;
-  Arrêté du Gouvernement wallon du 13 décembre 2012 relatif à la vérification des déclarations d'émission de gaz à effet de serre ;

Approbation des plans de surveillance phase III (processus + contenu)

Approbation des plans de surveillance phase III: le processus

Historique



40 versions 'drafts' PdS reçues

Approbation des plans de surveillance phase III: le processus

Méthode de travail pour l'analyse des PdS

-  First in, first out

-  3 gestionnaires de dossiers (par secteur) + 1 reviewer
=> traitement uniforme + cross-check

-  Evaluation PdS:

 -  Grant

 -  Refuse



 -  'Return to operator'

-  Diffusion 'info utile' par newsletter

-  Helpdesk: ets.awac@spw.wallonie.be

Approbation des plans de surveillance phase III: le processus

Principaux constats (uniforme au niveau EU)

-  Changements phase II – III: grandes lignes les mêmes, mais beaucoup plus d'information demandée...
-  MRR + 6 guidances => beaucoup de documents à lire
-  Exigences pas toujours claires
-  Partie 'management' lourde
-  Partie calcul d'incertitude difficile
-  Plusieurs 'return to operator' avant approbation PdS

Approbation des plans de surveillance phase III: le processus

Quelques infos intéressantes



 Date approbation parfois postérieure à la date d'application du PS

 Etat de lieux autorisations d'émettre des GES ('permis ETS')

 Partie permis d'environnement/permis unique = permis ETS

 Situation spécifique en Wallonie:

 Commune compétente pour permis d'environnement/unique

 AwAC compétent pour PdS

 Processus en cours => autorisations GES délivrées en 2014



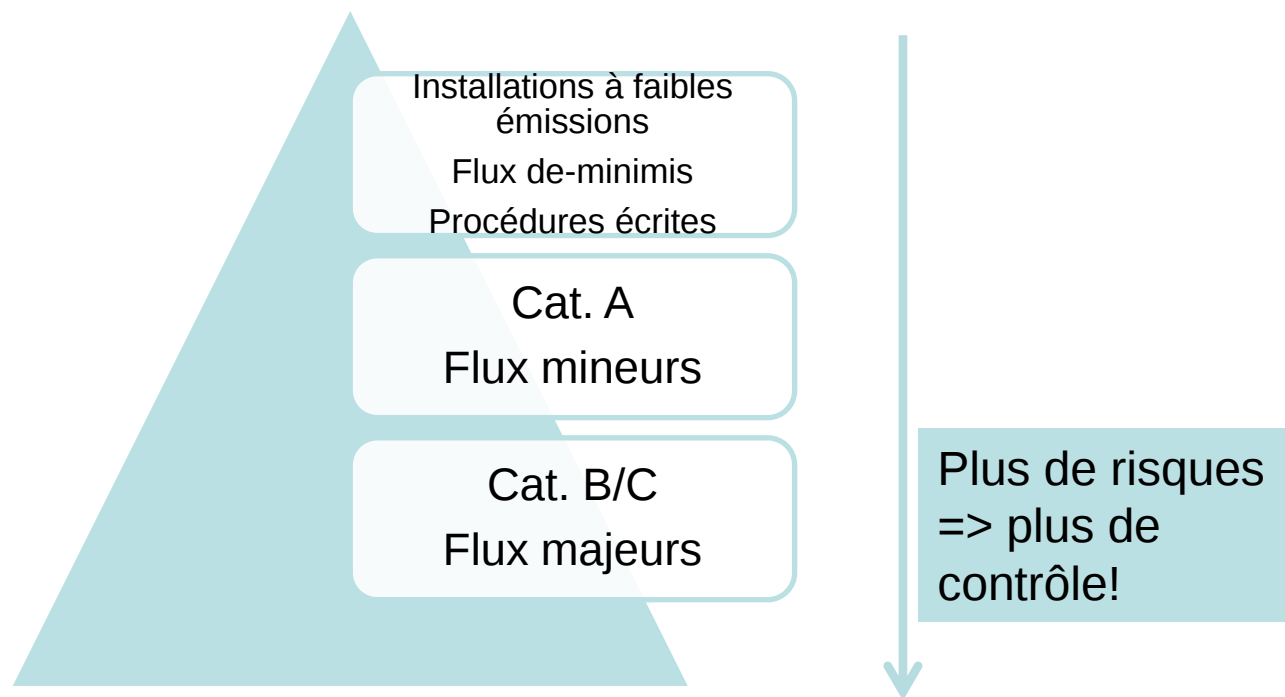
 Plus important pour vérification = PdS!

Approbation des plans de surveillance phase III: le contenu

Focus approbation PdS?

Exigences MRR

Risques



Approbation des plans de surveillance phase III: le contenu

Spécificités wallonnes / interprétation AwAC

-  Liste valeurs de calcul par défaut niveau 2a
-  Facteur d'oxydation = 1 (Arrêté GW)
-  Obligation diagramme de flux
-  Obligation data flow diagramme/description flux de données
-  Contenu tableaux des instruments de mesure

Approbation des plans de surveillance phase III: le contenu

Spécificités wallonnes / interprétation AwAC (suite)

Niveaux facteurs de calcul par défaut gaz naturel:

-  Niveau 2a: liste Région wallonne
-  Niveau 2b: $PCI = \text{valeur PCS} * 0,903$
-  Niveau 3: données EDP (Fluxys)

Laboratoire non-accrédité

-  ISO 9001
-  Compétences techniques (ringtest avec labo ISO17025)

Précision = EMT si contrôlé par la métrologie légale

Points d'attention pour les vérificateurs

Points d'attention pour les vérificateurs:

Priorité 1

Exhaustivité sources et flux

(→ guide d'interprétation Activités Annexe I)

-  Propane démarrage brûleurs
-  Chaudière(s) bâtiments administratifs
-  Groupes électrogènes
-  Périmètre permis environnement/unique

Vérification de la catégorie de l'installation et des flux

-  Attention au caractère conjoint pour la catégorisation des flux

Points d'attention pour les vérificateurs:

Priorité 1 (suite)

Diagramme de flux représentatif

-  Installations complexes

-  Bilans massiques

Les installations impactées par l'élargissement du scope

-  Emissions de procédé (chimie)

-  Enrobés

-  Groupes électrogènes (=> datacenters)

Points d'attention pour les vérificateurs:

Priorité 2

Précision instruments de mesure

-  Vérification de la mise en œuvre des procédures d'étalonnage des instruments de mesure et des mesures de contrôles pour assurer leur bon fonctionnement
-  Vérification que les instruments de mesures sont bien contrôlés par la métrologie légale le cas échéant (surtout pour instruments propres et gros flux)
-  Vérification de la précision des instruments de mesure qui ne sont pas contrôlés par la métrologie légale

Actualisation du calcul d'incertitude

-  Données 2013
-  Niveaux approuvés atteint?
-  Cohérence précisions instruments de mesure – calcul d'incertitude

Points d'attention pour les vérificateurs: Priorité 2 (suite)

Plan d'échantillonnage

-  Représentativité
-  Cohérence prise d'échantillon - mesure données d'activité (humidité)

Gaz naturel – niveau 3

-  Données EDP
 -  => Pas de calcul basé sur la composition molaire

Bonnes valeurs par défaut utilisées?

Points d'attention pour les vérificateurs: Priorité 3 (1)

- ☉ Généralité: procédures décrites dans le plan de surveillance
 - ☉ Nouveauté phase III dans le plan de surveillance
 - ☉ But: réduire le risque d'erreur et assurer un niveau de contrôle élevé sur la comptabilisation des émissions
 - ☉ Importance intégration ETS dans procédure interne

➡ Vérification de l'existence de ces procédures dans la documentation interne

Points d'attention pour les vérificateurs: Priorité 3 (2)

- Cas particulier: Procédure écrite pour l'évaluation régulière de la pertinence du plan de surveillance
 - Doit permettre l'évaluation régulière de l'adéquation du plan de surveillance
 - Avertir l'autorité compétente sans délai lors de tout changements importants (art 15 §3 du MRR)
 - Notifier les changements non importants avant le 31 décembre de l'année en cours
- ➡ Vérification de l'existence et de l'implémentation de cette procédure

Points d'attention pour les vérificateurs: Priorité 3 (3)

- ☞ Spécificité wallonne: Procédure écrite pour identifier toute modification effective ou prévue de la capacité, du niveau d'activité ou de l'exploitation de l'installation ayant une incidence sur l'allocation de l'installation
 - ☞ Procédure ajoutée par l'AwAC en vertu de l'art. 12 §3 MRR
 - ☞ Lien entre processus allocation et déclaration (processus indépendants)
 - ☞ Donne un cadre pour avertir l'AwAC au plus tard
 - ☞ le dernier jour du mois qui suit la modification effective
 - ☞ le 31 décembre pour toute modification prévue
 - ☞ Permet l'égalité de traitement des opérateurs

➡ Vérification de l'existence et de l'implémentation de cette procédure en interne

Points d'attention pour les vérificateurs: Priorité 3 (4)

- ☉ Installation à faible émissions (< 25 000 t CO_{2(e)}):
 - ☉ Analyse de risque / incertitude non soumise à l'AwAC (art. 47 MRR)
 - ☉ Ne dispense pas qu'elles soient réalisées
 - ☉ Pas de possibilité de vérifier le respect des seuils d'incertitude lors de l'approbation du plan

➡ Vérification de l'existence du calcul d'incertitude et de l'analyse de risques pour les installations à faible émissions

Points d'attention pour les vérificateurs: Priorité 3 (5)

Identification flux Plan de surveillance / déclaration

-  Pour certains opérateurs, identification des flux par catégorie dans PdS

ex: F1- combustibles solides de substitution

-  Cause: variabilité des combustibles utilisés
-  Flux pré-encodés dans déclaration sur base de PdS
-  L'AwAC demande de désagréger ces catégories dans les déclarations car combustibles identifiés connus à ce moment là.

ex: F1.A - Farines animales ; F1.B - Fluff ; F1.C - Sciures imprégnées

➡ Vérification catégorie de flux dans plan de surveillance désagrégée dans la déclaration

Points d'attention AwAC

Points d'attention AwAC

- Vérification du respect des délais de soumission (13 mars 2014)
- Validation par l'AwAC de toutes les déclarations vérifiées
- Vérificateurs accrédité pour le bon scope
- Visite de site effectuée (obligatoire pour émissions 2013)
- Rapport de vérification soumis à l'opérateur par la bonne personne (personne autorisée à signer)
- Si « not verified » dans le rapport d'assurance, estimation conservatrice des émissions par l'AwAC
- Echange d'information avec les Organismes nationaux d'accréditation par rapport à la vérification

Présentation de l'outil ETSWAP

Historique

-  Système compatible phase III

-  Disponible ASAP



ETSWAP (utilisé par UK/Irlande et développé par SFW)

-  Version 1 online le 17/09/2012

-  Développement final prévu mi-2014

-  Traduction FR prévue

Fonctionnalités (installations fixes + aviation)

-  Informations générales

-  Plans de surveillance (AEM Plan) + modifications (variation/notification AEM Plan)

Fonctionnalités (suite)

-  Déclarations (AEM Reports) + rapport de vérification
-  Plans d'amélioration
-  Inspections
-  Allocations:
 -  Nouveaux entrants
 -  Changement significatif de capacité
 -  Cessations partielles
 -  Cessations définitives
-  Transferts
-  Non-conformités

Qui a accès?

-  AwAC / opérateur / vérificateur

ETSWAP Wallonie : déclaration et vérification

Phases I et II	Phase III
- Déclarations dans REGINE - Rapport de vérification propre à chaque vérificateur	- Formulaire de déclaration et de rapport de vérification disponibles dans l'ETSWAP - Déclaration ETS vérifiées à soumettre via l'ETSWAP

-  Nécessité de créer des comptes vérificateurs
-  Formulaires basés sur templates européens

ETSWAP Wallonie : rôles et permissions des utilisateurs

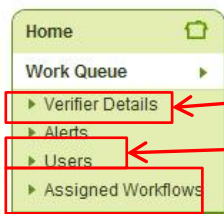
Permission	Rôle Verifier User	Rôle Verifier Admin
Création utilisateur vérificateur	-	Oui
Modification rôle et détails des autres utilisateurs	-	Oui
Modification adresse et nom bureau de vérification	-	Oui
Réinitialiser le mot de passe et le PIN d'un utilisateur	Seulement le sien	Tous les utilisateurs
Désactivation/réactivation du compte d'un utilisateur	-	Oui
Visualisation d'une déclaration d'émission	Oui si elle lui est assignée	Oui (formulaire ou pdf)
Visualisation rapport Tonnes-kilomètres (aviation)	Oui si il lui est assigné	Oui (formulaire ou pdf)
Remplir un rapport de vérification	Oui si déclaration lui est assignée	Oui si déclaration lui est assignée
Visualisation du statut des déclarations/rapport de vérification	Non, seulement celles qui lui ont été assignée	Oui
Réassignation d'une déclaration/rapport de vérification	Oui si déclaration lui est assignée	Oui
Visualisation du/des plan(s) de surveillance d'un opérateur	Oui si déclaration lui est assignée	Oui

ETSWAP Wallonie : rôles et permissions des utilisateurs

- Les vérifier user et vérifier admin peuvent techniquement soumettre une déclaration vérifiée qui leur a été assignée
-  Exigence AwAC: déclaration vérifiée soumise à l'opérateur par une personne autorisée à signer le rapport de vérification dans les procédures internes
- La personne autorisée à signer doit également être identifiée dans le rapport de vérification

ETSWAP Wallonie: quelques captures d'écran

Vue page d'accueil Verifier Admin



Work Queue

Below is a list of tasks in order of priority, together with recent alerts.

My Tasks

Show: ☒ All ☐ Aviation Operator ☐ Installation

Priority	Scheme	Days Left	Organisation	Workflow	Task
	Installation	36	EM10133 - Test Operator - Test Installation	AEM10133-P3-2013	Assign verification task

[First](#) [Previous](#) Page of 1 [Next](#) [Last](#)

Recent Alerts (3 of 3)

• 04 Feb 2014

ACTION: Test Operator a soumis le 04/02/2014 une déclaration pour son installation Test Installation (BE-W-IN-10133). Veuillez sélectionner la personne qui effectuera la vérification afin de compléter la tâche.

• 25 Jan 2014

Report Withdrawal: Please be aware that SUPPORT Operator has elected to withdraw their emissions report for SUPPORT Installation (BE-A-IN-10001).

• 25 Jan 2014

Report Submission: Please be aware that SUPPORT Operator has submitted an emissions report for SUPPORT Installation (BE-A-IN-10001) for verification.

Détails bureau de vérification

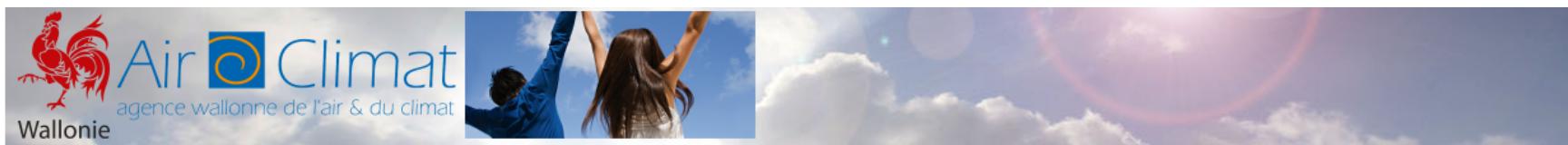
Liste des utilisateurs

Tâche d'assignation

Liste tâches assignées à l'ensemble des utilisateurs

ETSWAP Wallonie: quelques captures d'écran

Assignation tâche par « Verifier admin »



Work Queue 

AEM10133-P3-2013 ▶

▶ AEM Plan

Annual Emissions Monitoring Report

Below is the current status of the emissions report together with any outstanding actions. Please consider any outstanding tasks in relation to submission deadline under the Walloon legislation.

Current Status: Verifier

This workflow is with the verifier.

Task: Assign verification task

Assign the installation emission report to a user (or yourself) for verification.

- Nominate verifier user

Use the drop down list below to select the verifier user you wish to assign to the verification of this installation emission report.



Select User

Assignation autre utilisateur vérificateur

- Optional: Nominate yourself as the verifier user

Click the following button to assign yourself to the verification of this installation emission report.

Assign to self

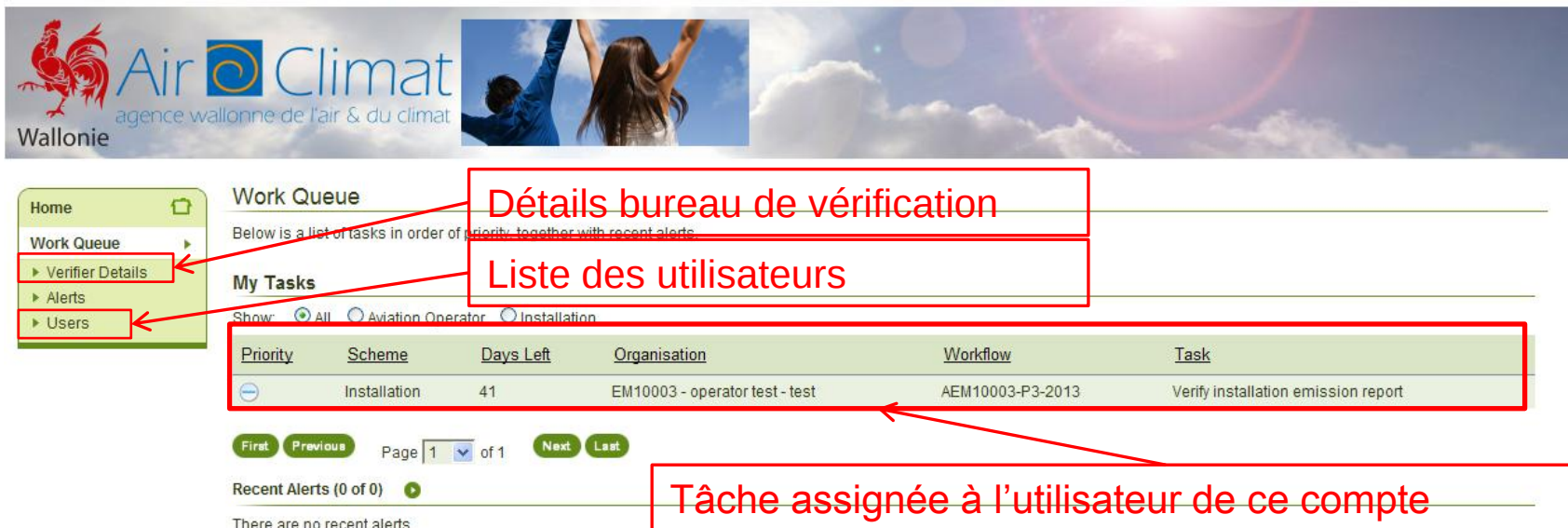
Assignation à soi-même

History - Emission report

Date	User Category	User	Action	View Form	View Attachments
04 Feb 2014	Organisation	MAN Glass	Report sent to verifier	N/A	
04 Feb 2014	Organisation	MAN Glass	Verifier selected	N/A	
04 Feb 2014	Organisation	MAN Glass	Annual emission report completed	 Form (PDF 31KB)	N/A

ETSWAP Wallonie: quelques captures d'écran

Vue page d'accueil Verifier



The screenshot shows the 'Verifier' page of the ETSWAP Wallonie application. The page header includes the 'Air Climat Wallonie' logo and a banner image of a person with arms raised. The left sidebar contains a 'Home' menu with 'Work Queue', 'Alerts', and 'Users' options. The main content area is titled 'Work Queue' and displays a table of tasks. Annotations with red boxes and arrows point to specific elements: 'Détails bureau de vérification' points to the 'Verifier Details' menu item; 'Liste des utilisateurs' points to the 'Users' menu item; and 'Tâche assignée à l'utilisateur de ce compte' points to a task row in the table.

Work Queue
Below is a list of tasks in order of priority, together with recent alerts.

My Tasks
Show: ☒ All ☐ Aviation Operator ☐ Installation

Priority	Scheme	Days Left	Organisation	Workflow	Task
1	Installation	41	EM10003 - operator test - test	AEM10003-P3-2013	Verify installation emission report

First Previous Page 1 of 1 Next Last

Recent Alerts (0 of 0)
There are no recent alerts.

Détails bureau de vérification

Liste des utilisateurs

Tâche assignée à l'utilisateur de ce compte

ETSWAP Wallonie: quelques captures d'écran

Vue vérificateur quand déclaration assignée sélectionnée:

Work Queue

AEM10003-P3-2013

AEM Plan

Annual Emissions Monitoring Report

Below is the current status of the emissions report together with any outstanding actions. Please consider any outstanding tasks in relation to submission deadline under the Walloon legislation.

Current Status: Verifier

This workflow is with the verifier.

AEM Report Major Versions

IN AEMReport v2.0 (PDF 51KB)

This form has no attachments.

Show History

Task: Verify installation emission report

Fill in the form with details of your verification report opinion statement for this installation emission report. You can optionally reassign the task to a different verifier user by clicking the Reassign button below.

• Verify installation emission report

Click the button below to open the installation emission report form and enter details of your verification report opinion statement.

Please be aware that pressing the form submit button will return the report directly to the operator. You should only do this when you have completed all aspects of the verification process, including any technical and/or independent reviews.

Open emission report form

• Optional: Return to operator for correction

You can return the report to the operator without completing the verification opinion statement by clicking the button below.

You should only do this if you believe the report has been sent to you in error OR if changes to the operator part(s) of the emission report are needed. (Pressing the button will remove the verification task from your work queue and remove your access to the installation permit history.)

Return report to operator

Assigned Users

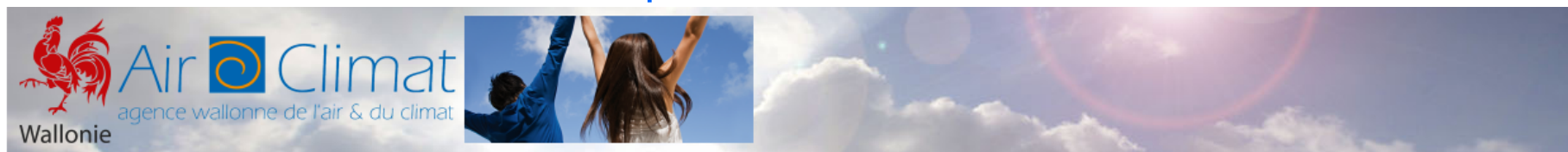
The following table shows the users that are assigned to this workflow and the number of incomplete tasks for each user. This is regardless of whether the user can actually complete the task or it appears on the user's Work Queue.

Name	Task Count	User	Reassign
Verifier	1	Gerard Berlot	Reassign

AGENCE WALLONNE DE L'AIR ET DU CLIMAT

ETSWAP Wallonie: quelques captures d'écran

Plan(s) de surveillance + annexes accessibles sur le compte ETSWAP du vérificateur après soumission de la déclaration:



Work Queue

AEM10003-P3-2013

AEM Plan

Annual Emissions Monitoring Plan

To aid you with the verification process, you can access the current version of the installation's plan and review change request or notification history by clicking on the appropriate links.

Approved Forms

Current Version

- AEM Plan (Phase III) v9.0 (PDF 204KB)
- calcul d'incertitude.doc (DOC 25KB)
- remarques soumission AWAC.doc (DOC 290KB)
- data flow diagram.xls (XLS 18KB)
- Àévaluation des risques.xls (XLS 15KB)
- emission source diagram plf.pdf (PDF 252KB)

Show History

Change Requests

ID	Date Created	Change Request Type	Status
AEMV10003-P3-10	08 Feb 2013	AEM Variation	Approved
AEMV10003-P3-9	08 Feb 2013	AEM Variation	Cancelled
AEMV10003-P3-8	08 Feb 2013	AEM Variation	Approved
AEMV10003-P3-7	08 Feb 2013	AEM Variation	Approved

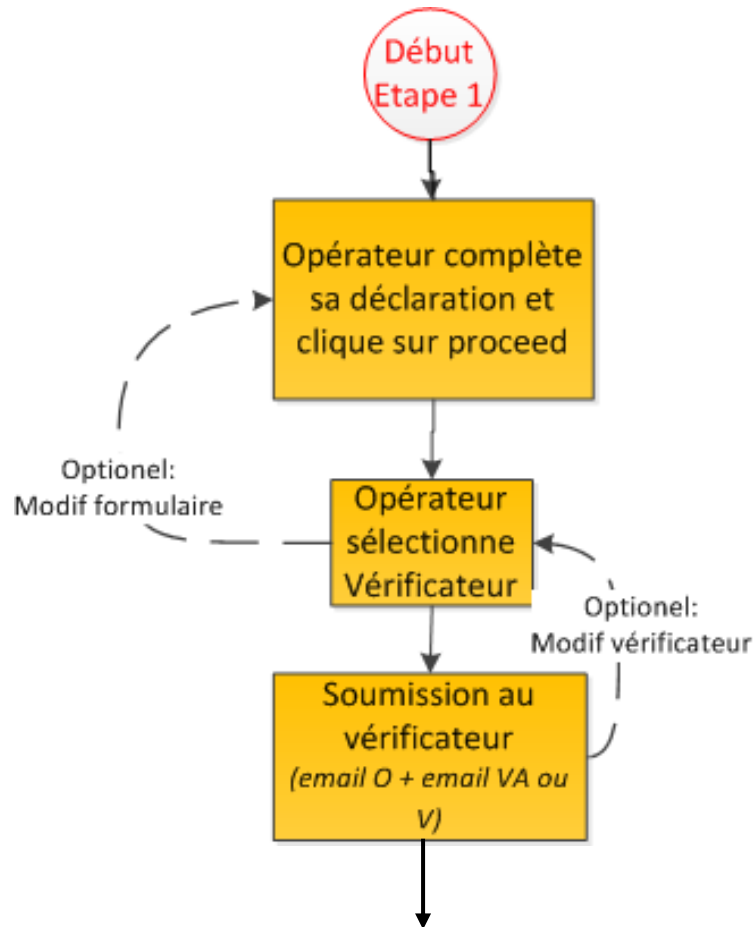
Permet d'accéder au PdS d'un opérateur

PdS en vigueur + Annexes

PdS antérieurs + Annexes

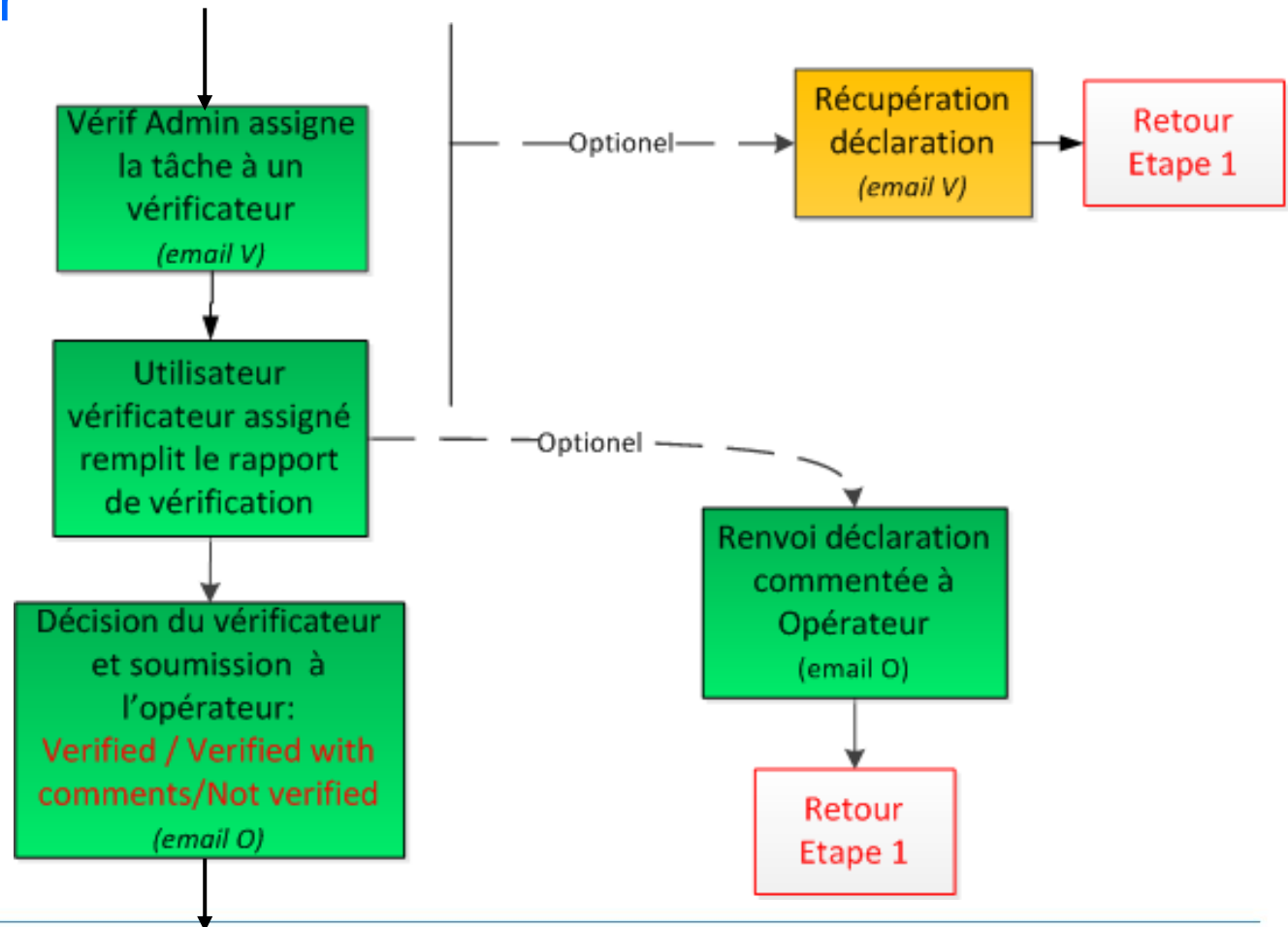
ETSWAP Wallonie: parcours d'une déclaration (1)

Etape 1: Opérateur remplit et soumet sa déclaration



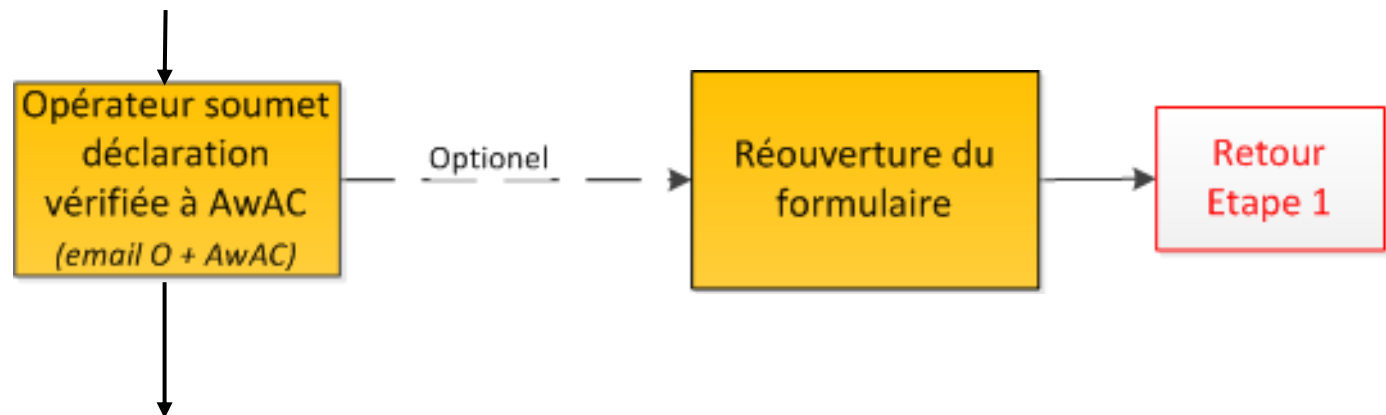
ETSWAP Wallonie: parcours d'une déclaration (2)

■ Etape 2: Le vérificateur vérifie la déclaration et la soumet à l'opérateur



ETSWAP Wallonie: parcours d'une déclaration (3)

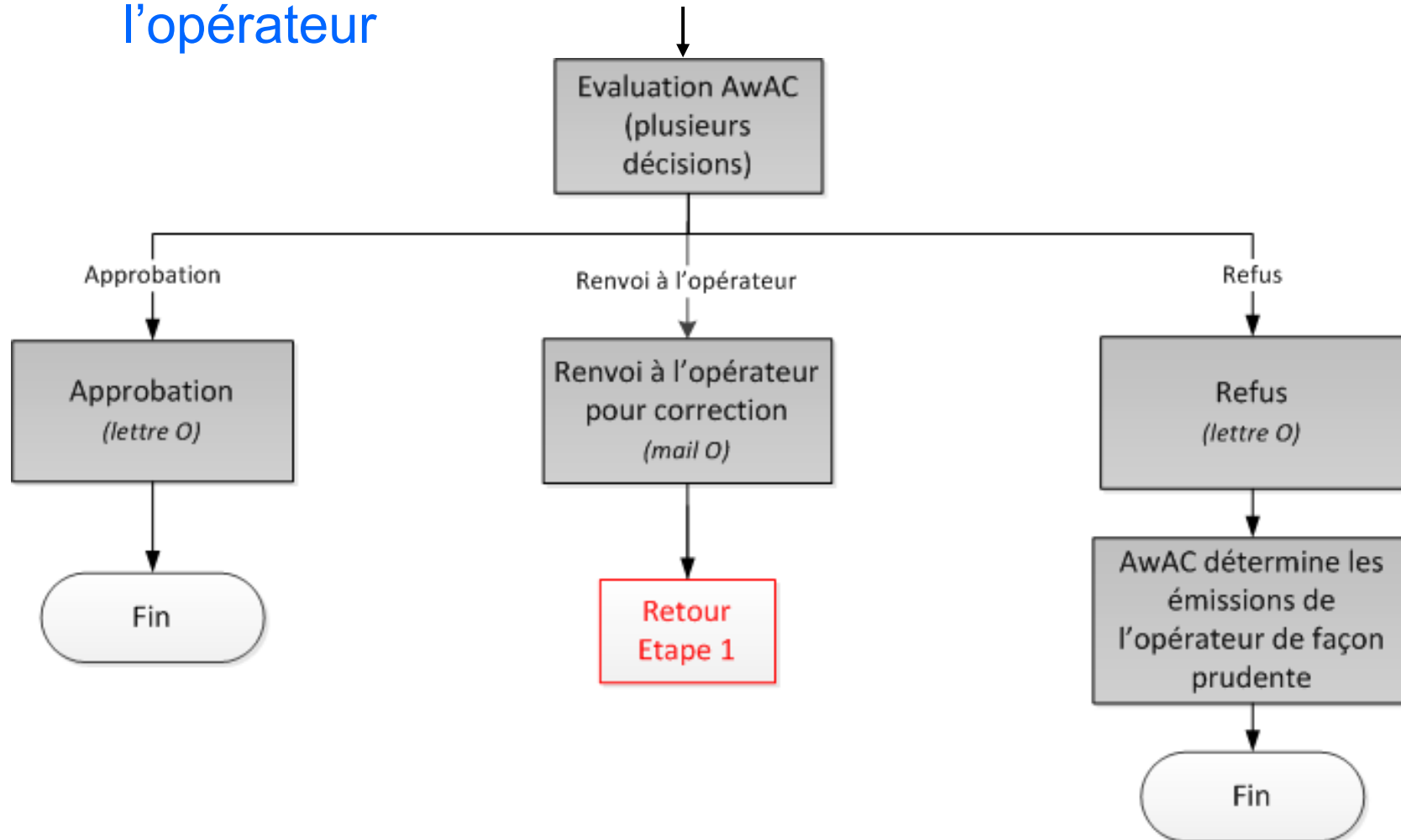
- Etape 3: L'opérateur réceptionne la déclaration vérifiée et la soumet à l'AwAC



L'opérateur peut consulter le rapport de vérification pdf pour éviter d'ouvrir le formulaire

ETSWAP Wallonie: parcours d'une déclaration (4)

Etape 4: L'AwAC évalue la déclaration vérifiée de l'opérateur



ETSWAP Wallonie: parcours d'une déclaration

Démo

Nouveauté vérification > 2015

Niveaux d'activité/capacité et contrôle des vérificateurs à partir de 2015

Guidelines
Installation Details
Verifier Details
Installation Description
Calculation
Data Gaps
Emissions Summary
Abbreviations
Additional Information
Verifier Opinion
VOS Rules Compliance
VOS M&R Compliance
Overall Opinion
Annex 1 - Findings
Annex 2 - Further Info
Annex 3 - Summary
Submission

Vérification des changements de niveaux d'activité/changement de capacité à partir de 2015

 En 2014: cocher N/A (voir ci-dessous)

*** La vérification suivante doit seulement être effectuée à partir de l'année de vérification 2015**

Le tableau des niveaux d'activités (rempli par l'opérateur) dans l'onglet "Capacity/activity level Change" pour l'année précédant l'année en cours est conforme à la situation réelle:

☐ Yes ☐ No ☒ N/A

Niveaux d'activité/capacité et contrôle des vérificateurs à partir de 2015

- 🕒 **Quand** : à partir de 2015 (vérification des émissions 2014), donc pas pour cette année !
- 🕒 **But** : s'assurer que le niveau de l'allocation de quotas gratuits correspond toujours à la situation réelle de l'entreprise (système d'allocation dynamique) et respecte la décision 2011/278/UE
- 🕒 **Obligation légales pour les opérateurs** : Art 5/4 du décret wallon du 10 novembre 2004. Obligation de rapporter les modifications prévues (le 31 décembre de chaque année) et effectives (le mois suivant la modification)
- 🕒 **3 situations 'problématiques'** : Cessation partielle (la cessation totale sera directement visible), extension/réduction signification de capacité (d'une sous installation).
- 🕒 **Mesures correctrices de l'allocation gratuite** : Art 5/4 du décret wallon du 10 novembre 2004 : Si l'exploitant n'a pas communiqué correctement ou intégralement les informations visées à l'alinéa 2 pour le 31 décembre de l'année des modifications, l'exploitant restitue, à la demande du Gouvernement, les quotas reçus en excédent

Des informations plus précises seront communiquées ultérieurement

Pour plus d'informations / questions:

Adresse générale: ets.awac@spw.wallonie.be

Wallonie : Agence wallonne de l'Air et du Climat : <http://airclimat.wallonie.be>

Commission européenne : DG CLIMATE ACTION: http://ec.europa.eu/dgs/clima/mission/index_en.htm

